

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le 12/04/12

Messieurs les Présidents,

Vous avez bien voulu attirer l'attention de Nicolas SARKOZY sur les questions relatives à la politique des transports.

Je tenais à vous assurer qu'il avait pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite et qu'il souhaitait vous remercier.

La France est un grand pays maritime, qui possède pas moins de trois façades maritimes. Cependant, malgré nos dispositions géographiques favorables, la moitié des marchandises qui arrivent en France par la mer sont débarquées dans un port étranger.

Afin de renforcer la compétitivité de nos ports face à la concurrence de grands ports étrangers, Nicolas SARKOZY a souhaité mettre en œuvre la réforme portuaire qui n'avait jamais pu aboutir auparavant. Après un travail de concertation important, les sept grands ports maritimes ont adopté, au printemps 2009, leur projet stratégique pour la période 2009-2013. Ces projets visent notamment le développement des dessertes fluviales et ferroviaires. Ils s'appuient sur un investissement total de l'ordre de 2,4 milliards d'euros entre 2009 et 2013.

Nicolas SARKOZY s'est également fortement engagé sur le développement des infrastructures de transport, avec la conviction qu'elles jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la compétitivité de notre pays.

Monsieur Philippe DURON
Monsieur Louis NEGRE
Présidents
TDIE
9, rue de Berri
75008 PARIS

Il a ainsi souhaité que soit lancé un grand plan de développement du train à grande vitesse. D'ici 2020, 2 000 kilomètres de lignes à grande vitesse seront réalisés. Ces programmes permettront de porter l'extension du réseau à grande vitesse à 6 500 km. Jamais la France n'a engagé des moyens aussi importants en faveur des transports durables.

Afin de structurer davantage la filière ferroviaire, Nicolas SARKOZY a organisé, le 15 décembre 2011 les Assises du ferroviaire. Grâce à cette initiative, une structure de coopération de la filière française devrait être créée dans les prochains mois. Cette nouvelle entité aura pour objectif de promouvoir des solutions industrielles françaises dirigées vers l'export.

Nicolas SARKOZY a, par ailleurs, structuré le Grand Paris qui fédère les efforts de l'Etat et des collectivités locales. L'Etat et la région ont rendu public le 26 janvier 2011 un protocole d'accord historique destiné à moderniser les réseaux existants et à réaliser un projet de métro automatique en rocade. Pour ces réalisations, 32,4 milliards d'euros (dont 10 milliards d'euros par l'Etat) seront investis d'ici à 2025.

Cet accord permettra de lancer la rénovation des RER et la construction des infrastructures nouvelles qui permettront la desserte et le développement de Saclay, la connexion des grands pôles économiques et urbains du Grand Paris, entre eux et avec le centre de l'agglomération, la connexion avec les aéroports et les gares TGV, portes d'entrée du Grand Paris.

En matière d'infrastructures de transport routier, la politique portée par Nicolas SARKOZY repose sur deux objectifs : le développement et l'entretien du réseau existant.

Le développement et l'aménagement rapide du réseau doit pouvoir reposer, lorsque toutes les conditions sont réunies, sur un financement par concession ou par le développement de partenariats public-privé.

Afin d'assurer l'entretien et la modernisation du réseau routier existant, Nicolas SARKOZY a souhaité que le projet de schéma national des infrastructures de transport puissent bénéficier, sur les 25 prochaines années, de plus de 28 milliards d'euros.

Enfin, grâce à l'impulsion de Nicolas SARKOZY, le transport fluvial a été relancé de manière exceptionnelle, d'abord avec la construction du Canal Seine Nord Europe, qui reliera la Seine aux canaux du nord de l'Europe et sera mis en service en 2017.

Nicolas SARKOZY a souhaité inscrire une vision durable au cœur du développement des transports. Pour réduire la consommation de produits pétroliers, il a développé transport intermodal. A titre d'exemple, le combiné rail-route a permis de réduire le nombre de poids lourds de 1 500 en moyenne chaque jour sur les routes en France. Nicolas SARKOZY a inscrit le développement du fret ferroviaire comme priorité avec l'objectif de porter la part des transports de marchandises alternatifs à la route de 14 % à 25 % à l'horizon 2022. Ce programme intitulé « l'engagement national pour le fret ferroviaire » correspond à un investissement global de plus de 7 milliards d'euros d'ici à 2020 auxquels s'ajoutera un milliard d'euros investis par la SNCF au service du même objectif.

Nicolas SARKOZY souhaite donc continuer d'œuvrer afin d'améliorer l'intermodalité dans les transports, qu'elle soit à destination des particuliers ou pour les marchandises.

Par ailleurs, le développement de voitures électriques et hybrides a également été encouragé. Ainsi, le 1er octobre 2009, le Gouvernement a présenté un plan national pour le développement des véhicules électriques et hybrides avec 14 actions concrètes telles que le déploiement des infrastructures de recharges pour accompagner la mise sur le marché des véhicules propres.

En outre, le transport aérien, gros consommateur de pétrole, intensifie ses efforts pour développer la production durable de carburants aéronautiques. Il faudra identifier et développer, à moyen terme, des filières de kérosènes alternatifs de nouvelle génération. C'est pourquoi, les efforts en matière de recherche doivent être soutenus.

Il est également nécessaire de rappeler que la création du bonus-malus automobile a permis à la France d'être le pays d'Europe dont les émissions des véhicules neufs sont les plus faibles. En 3 ans, les émissions moyennes des véhicules neufs sont passées de 149 à 130 g de CO2 par kilomètre, soit une réduction de près de 2 grammes par trimestre.

Dans le même esprit, l'éco redevance poids lourds créera, en juin 2013, une nouvelle fiscalité sur les camions circulant sur 15 000 kilomètres de routes (nationales et départementales) non concédées. Les recettes supplémentaires attendues sont estimées à 1,2 milliard d'euros par an. Elles serviront au financement des infrastructures, réduisant d'autant la participation des contribuables. Cette taxe, fondée sur le principe de l'utilisateur-payeur, sera assise sur les trajets des poids lourds français comme étrangers ; elle sera d'ailleurs répercutée sur les chargeurs pour ne pas pénaliser les transporteurs.

Enfin, la question de la maîtrise des coûts et des ressources financières est évidemment une priorité pour la modernisation l'entretien et la modernisation des infrastructures de transport. Nicolas SARKOZY souhaite évidemment qu'un bilan global de l'action de l'AFITF soit effectué afin de repenser son rôle et ses moyens le cas échéant.

Nicolas SARKOZY s'est investi et continuera à s'investir pour donner à notre pays une véritable avance en matière d'infrastructures de transport.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT
Directeur de la campagne de M. Nicolas SARKOZY